



A.D.S.P.F

132 Avenue Franklin Roosevelt – le Carnot - 69500 BRON

☎ 04 72 33 09 85

secretariat-adspf@orange.fr

Site Web : www.adspf.fr

MAJ 06/2024

1

APPROFONDISSEMENT DE LA COMPREHENSION DES FONCTIONNEMENTS FAMILIAUX EN SITUATION CLINIQUE

Niveau 3 de la formation à la thérapie familiale psychanalytique

Programme 2025

PRE-REQUIS

Psychologues ou médecins psychiatres engagés dans la formation de thérapeutes familiaux niveau 3 après avoir effectué le niveau 2 : « formation clinique à la thérapie familiale psychanalytique » & après avoir effectué le niveau 1 « formation théorique à la thérapie familiale psychanalytique ».

OBJECTIFS

Dans la continuation de la formation à la Thérapie Familiale Psychanalytique, le groupe de Niveau 3 va permettre aux stagiaires de s'autonomiser davantage dans leur future pratique sur le terrain. Il s'agit maintenant d'apprendre à s'appuyer sur le groupe des stagiaires pour travailler sa propre clinique avec l'encadrement du formateur.

L'objectif est la formation à l'élaboration de la clinique en groupe, étant entendu que le formateur est présent pour orienter la circulation de la pensée dans le groupe, dans un sens visant à permettre au professionnel qui présente de dépasser certains blocages liés à la situation elle-même, comme cela se passe très fréquemment dans le travail clinique de groupe en institution.

Le formateur n'apporte aucune solution concrète aux difficultés de la situation présentée, mais aide le groupe à aider le clinicien, aide celui-ci à entendre ce qui s'élabore dans le temps de la session de formation, en apportant des éléments théoriques et méthodologiques nécessaires.

Ce travail de compréhension et d'approfondissement du travail avec les familles consiste en des présentations de situations familiales par le professionnel : situations institutionnelles, consultations familiales, entretiens et thérapies familiales proprement dites. Cette présentation est faite en groupe de professionnels ayant déjà une formation théorique et clinique à l'approche familiale psychanalytique et en présence d'un formateur thérapeute de famille qui encadre le groupe et soutient le travail d'élaboration. Pour chaque situation apportée la réflexion se fait au niveau clinique : description du contexte clinique, évaluation de ce qui a amené tel ou tel type de prise en charge, puis approfondissement des éléments de transfert et de contre-transfert à partir du matériel clinique apporté par le professionnel (dossiers, notes, travail de post séance).

L'objectif est de permettre aux professionnels une meilleure maîtrise des situations cliniques, à la fois dans la mise au point des méthodologies, la mise en commun dans un espace groupal des éléments cliniques déposés dans les cadres thérapeutiques et institutionnels, leur élaboration et la recherche des effets de contre-transfert et de contre-attitude. Les membres du groupe proposent les situations cliniques à leur demande et selon le besoin qu'ils peuvent en ressentir, mais bien évidemment, les présentations des uns font inévitablement écho aux situations cliniques des autres. Chacun est invité à réagir sur le matériel présenté

Compte tenu du caractère groupal de toute forme de prise en charge familiale, le dispositif groupal de la supervision et de l'analyse de la pratique constitue un apport supplémentaire de formation tout à fait souhaitable, voire nécessaire.

Chaque fois que nécessaire, des apports théoriques et méthodologiques sont fournis au groupe par le formateur.

Objectifs opérationnels – pratiques ciblées

- 1. Comprendre le fonctionnement familial*
- 2. Appliquer la méthodologie*

DEROULEMENT ET CONTENU

Le Niveau 3 se déroule sur dix sessions de trois dans l'année, avec un groupe limité à 8 participants : ainsi, chaque professionnel en formation peut présenter au moins deux situations.

Ces situations cliniques émanent de la pratique personnelle du professionnel en formation, qu'il pratique en institution ou dans un cabinet libéral. Ces cas cliniques, ayant tous une problématique liée à la question du familial, peuvent concerner le processus d'indication, la mise en place du cadre, l'opportunité d'une prise en charge en thérapie familiale, ou celle d'entretiens institutionnels, les questionnements sur des prises en charge parallèles, ou encore des difficultés apparaissant dans le décours d'une thérapie, côté clinicien, côté famille ou encore côté institution.

L'évolution des questionnements, remarques ou modalités de réflexion apparaît ainsi entre les deux présentations, nécessairement espacées de quelques mois, et permet au formateur comme au professionnel en formation d'évaluer la progression de la capacité à mettre en œuvre des dispositifs et à construire la compréhension de la clinique.

A chaque session, en lien avec les présentations cliniques, le formateur peut être amené à proposer des apports théoriques ou méthodologiques, rappelant les contenus apportés précédemment dans les différents espaces et temps de la formation. Mais ces apports sont associés au plus près du contenu clinique et sont destinés à favoriser la prise de conscience des enjeux transféro-contre-transférentiels qui peuvent mettre le professionnel en difficulté. Ce faisant, le formateur aide le professionnel à s'approprier sa formation au lieu même de sa clinique.

Le groupe des professionnels joue un rôle essentiel dans ce processus d'appropriation dans la mesure où les effets de résonance groupale, la chaîne associative et les échos rencontrés constituent un travail groupal étayant et nourrissant autant pour celui qui présente que pour ceux qui associent autour de la situation apportée.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

La formatrice est Françoise AUBERTEL, psychologue clinicienne, docteur en psychologie clinique, thérapeute familiale psychanalytique, Présidente de la Société Française de Thérapie Familiale Psychanalytique, formatrice agréée par l'ADSPF. La formation est organisée par année, en dix sessions de trois heures, le mardi après-midi, de 14 heures à 17 heures, environ une fois par mois, sessions qui se déroulent au siège de l'association, 132 Avenue Franklin Roosevelt à BRON. Le groupe est constitué en début d'année et chacun s'engage vis-à-vis des autres membres du groupe pour les dix sessions.

METHODES D'EVALUATION DE LA FORMATION

Une feuille d'émargement est signée par le stagiaire et le formateur à chaque journée de formation.

Un bilan de la formation est effectué en groupe à l'issue de la formation. Le stagiaire a la possibilité de solliciter un des formateurs pour un entretien pour évaluer sa capacité à utiliser dans sa pratique professionnelle les apports sur les fonctionnements groupaux dispensés dans ce niveau 3 de la formation de thérapeutes familiaux.

Le processus de formation et son évaluation par le formateur comme par le professionnel se fait au fur et à mesure des sessions dans la progression de l'appropriation, par les professionnels des théories, des méthodes et des difficultés spécifiques du travail avec les familles, ce qui leur permet d'en affiner l'analyse notamment par rapport à eux-mêmes dans les situations cliniques.

La familiarisation avec les éléments théoriques et méthodologiques de l'approche familiale psychanalytique peut évidemment être utilisée dans toute situation professionnelle où un travail d'alliance avec les familles apparaît comme nécessaire.

D'autre part, l'expérimentation de la mise en commun, par un groupe de professionnels, de la compréhension qu'ils peuvent avoir des situations rencontrées avec les familles, et de l'éclairage que cette prise de recul peut apporter dans des

moments de crise et de décision, constitue une modalité d'aide au positionnement et à la réflexion évitant sans doute des « passages à l'acte » inadéquats.

Ce travail de groupe, enfin, a sa valeur en toute situation professionnelle, même indépendamment de la spécifique question du travail avec les familles.

Sanction : validation du séminaire.

Une attestation de formation et une attestation de présence sont délivrées au stagiaire.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

La formation est organisée par année, en dix sessions de trois heures, le mardi après-midi, de 14 heures à 17 heures, environ une fois par mois. Le groupe est constitué en début d'année et chacun s'engage vis-à-vis des autres membres du groupe pour les dix sessions

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS & sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions (groupe de 8 à 15 stagiaires).

10 sessions de 3 heures soit 30 heures de formation.

Dates : 7/01/2025 – 18/02/2025 – 18/03/2025 – 15/04/2025 – 13/05/2025 – 10/06/2025 – 16/09/2025 – 14/10/2025 – 25/11/2025 – 9/12/2025.

Horaires : 14h – 17h

Lieu : siège social de l'ADSPF 132 Avenue Franklin Roosevelt 69500 BRON ou autres lieux en région lyonnaise si demande spécifique PMR.

COUT

840 euros pour 30 heures de formation (tarif 2025 – le tarif appliqué est celui du jour de la signature du contrat ou de la convention de formation professionnelle).

INTERVENANTES

Françoise **AUBERTEL**, psychologue clinicienne, docteur en psychologie clinique, thérapeute familiale psychanalytique, Présidente de la Société Française de Thérapie Familiale Psychanalytique, formatrice agréée par l'ADSPF

et/ou

Mme Catherine GIANESE MADELAINE, psychologue clinicienne, thérapeute familiale psychanalytique, formatrice agréée par l'ADSPF

DELAI D'ACCES

Les inscriptions sont possibles toute l'année, au plus tard 15 jours avant le début de la formation et dans la limite des places disponibles, en vous renseignant auprès du secrétariat.

CADRE RESPONSABLE DU CURSUS DE FORMATION – REFERENT PEDAGOGIQUE

Flavie SIBONI 06 70 46 27 41.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, s'adresser au secrétariat secretariat-adsfp@orange.fr